

L'entrepreneuriat social et collectif : les laissés-pour-compte de l'université entrepreneuriale ?

Lovasoa RAMBOARISATA,
École des sciences de la gestion,
UQAM
E-mail : ramboarisata.lovasoa@uqam.ca

Résumé

Les réformes des dernières décennies dans le secteur universitaire, s'opérationnalisant par davantage de gouvernance autonomiste et de gestion de risques financiers (Hommel, 2012), ont incité les universités à adopter un comportement et des choix corporatifs ou entrepreneuriaux (Slaughter et Rhoades, 2004; Starkey et Tempest, 2008), les faisant passer de cathédrales d'apprentissage (*cathedrals of learning*) à des cathédrales de revenu (*cathedrals of earning*) (Engwall, 2008). Ce mode de développement, appelé « l'université entrepreneuriale », s'est largement diffusé à travers le monde (Etzkowitz et al., 2000). Ce constat est encore plus vrai dans le cas des facultés et écoles de gestion. Bien que celles-ci aient maintenu leur mission de recherche et d'enseignement, elles se sont engagées de plus en plus dans des activités aux motifs commerciaux tels la formation des cadres (*Executive MBA*), l'offre de perfectionnement aux entreprises, le *franchising* de programmes à l'international, le partenariat industriel, le consulting, etc. Dans cette quête de nouvelles sources de revenu, et s'appuyant sur des efforts de *branding* pour s'afficher favorablement sur les *rankings* (Corley et Gioia, 2000) et donc devenir et demeurer attrayantes, quelle part les facultés et écoles de gestion laissent-elles à la production et au transfert de savoirs utiles aux acteurs de l'entrepreneuriat social et collectif ? Dans plusieurs régions, ces derniers forment un secteur non négligeable du développement local et ont traditionnellement bénéficié de collaborations avec le milieu de la recherche (par exemple, au Québec, en Belgique, en Espagne). Pour les chercheurs et leurs établissements, ce sont des partenariats bien moins (sinon pas du tout) lucratifs comparativement aux contrats de perfectionnement et de *consulting* avec des grandes firmes privées. De plus, les savoirs largement disponibles ayant été souvent bâtis pour et avec le secteur privé et les entreprises multinationales, l'accompagnement des entrepreneurs sociaux et collectifs requièrent une certaine « traduction » ou adaptation, donc plus exigeant en termes de temps et d'autres ressources pour les chercheurs. Ces entrepreneurs vont-ils finir par être les laissés-pour-compte de l'université entrepreneuriale ? Notre communication discute de cette question et propose des hypothèses de travail sur les facteurs institutionnelles – soit, celles régulatrices, normatives et cognitives (Scott, 1995) –, qui incitent (ou non) les facultés et écoles de gestion et leurs chercheurs à continuer à desservir l'entrepreneuriat social et collectif dans un contexte qui les pousse vers le mode de « l'université entrepreneuriale ».